



Reprise des parts d'un associer qui na pas paye sa participation

Par **JPB**, le **06/01/2008** à **16:24**

j'ai cree une sarl avec 2 personnes l' un a payer sa partie l'autre ne la toujour pas fait depuis 10 mois il attend le billant je ne suis pas ok il ne doit la somme que j'ai avance pour lui .j'aimerais lui reprendre ces parts est possible